

## MODELE LETTRE TYPE

Monsieur le directeur interrégional,

Educateur contractuel depuis le **XXXX**, j'ai bénéficié d'une revalorisation de traitement au 1<sup>er</sup> janvier 2022 faisant passer ma rémunération principale de 1560,44 (équivalent à l'indice 333) à **XXXXX€** (équivalent à l'indice 343).

Par ailleurs, dans ma situation, le protocole d'adhésion de la PJJ au référentiel de recrutement et rémunération du 23 décembre 2019 prévoit un maximum de rémunération à un équivalent indiciaire de 355 points, de même il est prévu que le complément indemnitaire peut être porté à 400€.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021 la grille indiciaire du corps des éducateurs de la PJJ débute à l'indice 390 au 1<sup>er</sup> échelon. Aussi dans l'attente de la signature d'un nouveau protocole tenant compte des dernières évolutions statutaires, je sollicite donc l'alignement de ma rémunération principale sur l'équivalent indiciaire maximum (355) prévu par le protocole de 2019, à savoir 1663,53€ et un montant indemnitaire de 400€.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.